

Description :

Cet outil a été conçu pour donner un aperçu de la progression des *facteurs* qui favorisent l'innovation à l'échelle du système et les pratiques pédagogiques soutenues par la technologie. Les repères fournis sont adaptés des données de référence du ministère de l'Éducation pour l'apprentissage numérique au 21^e siècle et des conditions de l'ISTE. Les données recueillies à l'aide de l'outil reposent sur la perception. Elles visent à servir de base aux dirigeantes et dirigeants des systèmes éducatifs et des établissements scolaires pour discuter des possibilités de croissance et d'exploration relatives aux Piliers du leadership, de la pédagogie et de la conception et viabilité d'environnements d'apprentissage qui encadrent une pratique professionnelle qui favorise l'apprentissage numérique.

Méthode :

Cet outil est destiné à servir de base pour faciliter la conversation entre les personnes qui occupent des postes de direction à l'échelle du système et des établissements scolaires. Les conversations doivent suivre les directives suivantes :

- être tenues un à un;
- durer de 20 à 30 minutes;
- comprendre un examen des facteurs et une évaluation du degré de progrès actuel dans chacun des domaines.

Il convient de noter que cet outil n'est **pas** destiné à servir d'évaluation sommative des progrès, mais plutôt à fournir un « aperçu » ponctuel de l'état du développement dans ces domaines. Ces aperçus doivent être effectués à intervalle, au moins **deux** fois durant l'année scolaire.

Analyse :

Les données recueillies par l'outil seront regroupées afin d'offrir une représentation globale des perspectives dans le contexte d'un conseil scolaire. À mesure que ces données sont collectées, elles seront représentées visuellement pour déterminer la moyenne des progrès perçus pour chacun des facteurs. L'analyse des données se concentrera sur le suivi de la croissance dans chacun des domaines et recensera les possibilités de développement. Afin de faciliter ce processus, l'outil fournira des **pistes** basées sur les progrès actuels pour chacun des repères susceptibles de soutenir la croissance dans le domaine.

Instructions pour la présentation :

Ce qui suit est fourni à titre d'exemple du déroulement pour la présentation portant sur l'examen comparatif.

- Au besoin, proposer une introduction et un aperçu de l'outil et de son objectif.
- Déterminer le facteur et examiner la description fournie.
- Encourager les répondants à étudier soigneusement tous les exemples pour chaque point de repère et à fournir une réflexion honnête concernant le niveau de développement de chacun d'eux.
- Noter le « niveau » de progrès indiqué par le répondant.

Après la discussion, l'animatrice ou l'animateur devra examiner les réponses fournies pour vérifier l'exactitude des données, puis soumettre le formulaire.

Piliers de l'apprentissage numérique au 21^e siècle

Facteur	Description	Repères
Leadership		
Vision commune	Les dirigeantes et dirigeants encouragent tous les intervenantes et intervenants (les enseignantes et les enseignants, le personnel de soutien, les administrateurs et les administratrices d'école et de conseil scolaire, les formateurs et les formatrices d'enseignants, les élèves, les parents et la communauté) à définir, à l'échelle du système, une vision de la culture de l'innovation qui tire parti des TIC, dans le but de soutenir le développement holistique de l'apprenant.	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de direction formule les objectifs et les stratégies qui permettront de bâtir un projet d'apprentissage numérique efficace. • Les dossiers (apprentissage numérique, formation professionnelle, contenu numérique et enseignement) sont répartis entre les membres. • Les approches numériques de l'apprentissage correspondent à la réalité du conseil scolaire (structures, objectifs, financement, rôle des formateurs et population étudiante). • L'apprentissage numérique est au cœur des plans d'amélioration et des plans technologiques du conseil scolaire. • Les dirigeantes et dirigeants modélisent les pratiques exemplaires d'utilisation des ressources numériques de façon cohérente.
Leadership collaboratif (communication et collaboration)	Les intervenantes et intervenants de tous les paliers (dirigeantes et dirigeants, directions, enseignantes et enseignants, élèves et parents) ont la possibilité de faire preuve de leadership en ce qui concerne l'intégration des technologies éducatives.	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un processus de consensus actif et continu pour formuler et réviser un plan proactif en ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage numérique. • Plusieurs plateformes technologiques (télécommunications, médias sociaux, systèmes de gestion de l'apprentissage, portails destinés aux parents et site web du conseil scolaire) sont utilisées pour communiquer et collaborer avec les intervenantes et intervenants et leur demander de la rétroaction. • Les intervenantes et intervenants de tous les paliers peuvent prendre des décisions importantes concernant leur apprentissage et leurs pratiques d'enseignement, résoudre ensemble des problèmes et apporter des changements dans leur sphère d'influence.
Engagement de la communauté	La mission et la vision de l'école et de la communauté sont indissociables. La réciprocité, l'entraide et le partage d'information sont ancrés dans l'enseignement et l'apprentissage. Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignantes et les enseignants prennent part à des expériences où technologie et communauté sont au rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> • Les dirigeantes et dirigeants et les enseignants créent et entretiennent des partenariats avec la communauté afin de soutenir et de financer les TIC et les ressources d'apprentissage numériques. • Des stratégies bien articulées sont en place pour faire participer toute la communauté, recueillir les points de vue et trouver des bénévoles qui aideront à promouvoir l'apprentissage numérique. • Les partenariats stratégiques avec la communauté sont au service des projets d'apprentissage numérique. • Les parents et tuteurs sont informés en temps réel des devoirs, des activités et des accomplissements des enfants et peuvent ainsi participer activement à la vie scolaire.
Politiques de soutien	Les politiques, les mesures de reddition de compte et les structures d'incitation soutiennent l'utilisation des TIC et des autres ressources numériques, autant pour les activités administratives de l'école et du conseil que pour celles liées à l'apprentissage. Les politiques et projets nationaux, provinciaux et locaux visent à mettre les technologies au service des objectifs pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques du Ministère relatives au déploiement des technologies dans l'environnement d'apprentissage ont été respectées et communiquées. • Les politiques du conseil scolaire et des écoles (y compris celles sur l'utilisation acceptable et responsable) ont été examinées et, au besoin, révisées afin de soutenir l'apprentissage numérique et les technologies mobiles. • Des politiques garantissant en tout temps l'accès aux appareils et aux contenus, des horaires flexibles et des évaluations variées sont en place. • Les politiques de protection des données et de l'apprentissage numérique se déclinent en plusieurs formats adaptés aux divers publics (parents, enseignants et élèves).
Mise en œuvre	Tous les intervenantes et intervenants suivent un plan systématique aligné à une vision commune pour soutenir l'apprentissage des élèves grâce à l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des ressources d'apprentissage numériques.	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les intervenantes et intervenants partagent la même compréhension et le même engagement à l'égard de la vision (mise en œuvre des technologies pédagogiques et des ressources d'apprentissage numériques). • Un plan de mise en œuvre couvrant tous les volets du programme, de l'infrastructure au perfectionnement professionnel, a été conçu en tenant compte des commentaires de tous les intervenantes et intervenants de la communauté. • Un processus pour mesurer l'efficacité du déploiement, transmettre les résultats à la communauté et apporter les modifications nécessaires a été mis en place.
Évaluation de l'amélioration continue	Un processus systématique et continu pour collecter, analyser et visualiser les données liées à la pratique de l'enseignement, à la formation professionnelle, à l'apprentissage des élèves et à l'utilisation des ressources numériques est en place.	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe d'intervenantes et intervenants (comprenant des dirigeantes et dirigeants de conseil scolaire) élabore des plans d'évaluation des projets d'apprentissage numérique. • Plusieurs sources de données sont utilisées pour évaluer la mise en œuvre et les retombées de ces projets. • Les projets d'apprentissage numérique sont constamment améliorés en fonction des résultats de l'évaluation en cours.
Pédagogie		
Développement professionnel continu	Un plan de perfectionnement a été mis en œuvre afin de fournir aux enseignantes et aux enseignants un accès continu à des formations en technologie adaptées à leur contexte.	<ul style="list-style-type: none"> • Le perfectionnement est personnalisé en fonction de besoins que la collecte de données permet de cibler (p. ex. les sondages et les évaluations des enseignants). • Les enseignantes et les enseignants suivent au moins 50 heures de perfectionnement professionnel (ou l'équivalent) par année. Cette formation est intégrée à leur travail de façon continue et pertinente et s'inscrit dans une perspective à long terme. • Le perfectionnement est encadré par un plan et financé adéquatement par l'organisme éducatif pertinent. • L'offre de perfectionnement est évaluée et révisée fréquemment à partir de la rétroaction des participantes et des participants, qui sont encouragés à trouver de nouvelles occasions de formation.
Communautés de perfectionnement professionnel	Les enseignantes et les enseignants collaborent régulièrement avec les communautés de perfectionnement professionnel et ont le temps nécessaire pour diffuser, créer ou passer en revue, avec leurs collègues, les contenus, les stratégies et les outils d'évaluation pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Les échanges avec les communautés de perfectionnement professionnel se font continuellement à travers l'observation des pairs, les évaluations et le mentorat. • Pour répondre aux besoins de tous les enseignantes et enseignants, les plans de perfectionnement comprennent diverses occasions d'interagir avec ces communautés. • Les interactions sont planifiées, mises en œuvre et évaluées de manière à ce que les enseignantes et enseignants acquièrent toutes les compétences numériques nécessaires. • Les communautés actives à l'échelle du conseil scolaire s'intéressent à des sujets variés, notamment le leadership, la pédagogie et l'environnement d'apprentissage.
Apprentissage centré sur l'élève	Les enseignantes et les enseignants ont l'habitude d'adopter une approche de l'apprentissage centrée sur l'élève qui s'inscrit dans la pédagogie constructiviste et qui leur permet de créer, cerner et construire leur propre parcours d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies d'enseignement sont basées sur la conception universelle de l'apprentissage; la technologie doit soutenir la pédagogie (planification, enseignement et évaluations). • Les élèves participent fréquemment à des activités qui font appel à la pensée critique, aux aptitudes de communication, à l'esprit d'équipe et à la créativité. • Les élèves peuvent choisir un parcours pédagogique adapté à leur profil d'apprentissage. • La technologie permet aux élèves d'étudier des problèmes et des scénarios concrets et pertinents ainsi que de trouver des solutions originales à des questions complexes.
Cadre pédagogique (rôle de l'enseignant)	Les enseignantes et les enseignants démontrent une connaissance poussée de la pédagogie et disposent des compétences, des ressources et du soutien nécessaires pour choisir et déployer des technologies et du contenu numérique adaptés aux besoins de chaque apprenante et de chaque apprenant.	<ul style="list-style-type: none"> • Plutôt que d'être les seuls responsables de la transmission des connaissances, les enseignantes et les enseignants jouent le rôle de facilitateurs et de facilitatrices de l'apprentissage. • Les enseignantes et les enseignants se servent des profils d'apprenant et des évaluations formatives pour décider en temps réel comment répondre aux besoins de chaque élève. • Les enseignantes et les enseignants savent comment intégrer et présenter naturellement le contenu numérique dans leur programme de cours. • Dans un environnement d'apprentissage numérique, la transformation du rôle d'éducateur s'opère au niveau du conseil scolaire.
Environnements d'apprentissage (conception et viabilité)		
Spécialisation du personnel	Tous les enseignantes et enseignants, employés de soutien et dirigeantes et dirigeants ont accès à une assistance fiable pour maintenir, renouveler et utiliser adéquatement les TIC et les ressources d'apprentissage numériques, et profitent également de programmes de formation et de perfectionnement pour mieux choisir et utiliser les TIC qui favorisent l'apprentissage des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> • Les dirigeantes et dirigeants réaffectent le personnel (p. ex. les enseignantes, les enseignants et les leaders et les conseillers et conseillères pédagogiques) de manière à stimuler le développement des compétences et à soutenir la vision commune de l'apprentissage numérique. • La direction accorde une valeur primordiale aux compétences numériques dans le cadre du recrutement, de l'embauche, de l'évaluation et de la rétention du personnel. • Les enseignantes et les enseignants peuvent toujours compter sur du personnel de soutien pédagogique pour les aider à tirer pleinement parti de l'apprentissage numérique dans le cadre de leur enseignement. • Les enseignantes et les enseignants peuvent démontrer leur leadership en matière d'apprentissage numérique de nombreuses façons, et des mandats hybrides sont proposés à ceux possédant des compétences marquées dans ce domaine. • Un plan de participation a été mis en place pour favoriser le développement des compétences numériques chez les parents et les autres membres de la collectivité.
Viabilité financière	Un engagement financier durable a été pris pour acheter le matériel et les logiciels, mais également pour assurer le soutien de l'apprentissage, la mise en place et le maintien des infrastructures informatiques, la dotation d'un personnel spécialisé, le développement des ressources numériques ainsi que la formation professionnelle des intervenantes et intervenants.	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil a adopté un plan de financement à long terme dans lequel l'apprentissage numérique figure parmi les coûts de fonctionnement de base. • Le conseil a adopté un plan de viabilité de l'apprentissage numérique, soutenu par tous les intervenantes et intervenants, qui cible les priorités et guide la prise de décisions afin d'atteindre les objectifs définis dans le plan d'amélioration du conseil scolaire. • Le conseil utilise des services des TIC pour assurer la rentabilité et l'efficacité des fonctions d'apprentissage numérique.
Accessibilité numérique	Tous les élèves, enseignantes, enseignants, membres du personnel, dirigeantes et dirigeants doivent profiter d'un accès équitable à une connectivité fiable, de même qu'aux nouvelles technologies et ressources numériques. L'ensemble du conseil scolaire appuie le maintien d'un accès sur demande aux appareils, logiciels, télécommunications et autres ressources en ligne destinées aux élèves et aux enseignants, y compris à l'école, à la maison et dans la collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves ont accès en tout temps et en tout lieu à des ressources numériques offertes dans une grande variété de formats (lecture vidéo en continu, balados, contenus interactifs, etc.) à des fins récréatives et créatives. • Les enseignantes et les enseignants ont accès en permanence à des contenus et des ressources numériques et sont en mesure de les intégrer aisément à leur enseignement. • Le conseil scolaire a mis en œuvre un processus d'examen des contenus numériques et des ressources pédagogiques basé sur la rétroaction des enseignantes, des enseignants, des élèves et des parents. • Le modèle d'octroi de licences est flexible et permet le transfert des ressources entre les élèves les enseignantes et les enseignants, ou est fondé sur l'ensemble des effectifs de l'école.
Ressources pédagogiques numériques	Les normes en matière de contenu et les ressources pédagogiques numériques respectent et appuient l'apprentissage numérique et l'acquisition des connaissances pour le 21 ^e siècle.	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves ont accès à une variété de cours et de contenus de formation qui répondent à leurs besoins, y compris à des cours en ligne. • L'apprentissage est géré par un système offrant un accès ininterrompu au matériel pédagogique et une communication constante entre l'élève et l'enseignante ou l'enseignant. • Les contenus numériques produits par les enseignantes et les enseignants sont stockés de manière centralisée et partagés au besoin. • Les administrateurs les enseignantes et enseignants, partagent régulièrement des façons novatrices de tirer profit des ressources technologiques pour compléter l'enseignement normalisé.

Réponse :

Veuillez indiquer l'étape du développement qui reflète les progrès à ce jour en ce qui concerne _____

Piliers de l'apprentissage numérique au 21^e siècle

Facteur	1 : Définir	Étape 2 : Élaborer	Étape 3 : Développer	Étape 4 : Maintenir
Leadership				
Vision commune	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants sont peu sensibilisés aux possibilités qu'offre l'apprentissage numérique pour personnaliser l'expérience des élèves.Le personnel et les dirigeantes et dirigeants explorent différentes utilisations et approches liées à l'apprentissage numérique.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants possèdent une assez bonne compréhension de l'apprentissage numérique; ils développent une vision commune au sein des enseignantes et enseignants et font valoir le potentiel que présente l'apprentissage numérique pour offrir une expérience personnalisée aux élèves.L'approche de l'apprentissage numérique est mise à l'essai en fonction de la structure du conseil scolaire, du financement, des rôles des enseignantes et enseignants et du profil démographique des élèves.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants possèdent une compréhension approfondie de l'apprentissage numérique; ils communiquent et mettent à œuvre une vision commune au sein des enseignantes et enseignants et des intervenantes et intervenants de la communauté.Les dirigeantes et dirigeants entrent en contact avec les intervenantes et intervenants pour recourir pleinement à l'apprentissage numérique afin d'offrir une expérience personnalisée aux élèves.L'approche de l'apprentissage numérique convient à certains aspects de la structure du conseil scolaire, du financement, des rôles des enseignantes et enseignants et du profil démographique des élèves.Le conseil scolaire a élaboré un plan technologique distinct de son plan d'amélioration.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants encouragent, au sein de tous les personnel enseignant et intervenantes et intervenants, une vision commune de l'innovation misant sur l'apprentissage numérique personnalisé.L'équipe responsable formule les objectifs et les stratégies qui permettront de bâtir un projet d'apprentissage numérique efficace.Les dossiers (apprentissage numérique, perfectionnement professionnel, contenu numérique et enseignement) sont répartis entre les intervenantes et intervenants. Les approches numériques de l'apprentissage correspondent à la réalité du conseil scolaire (structures, objectifs, financement, rôle des formatrices et formateurs et population étudiante).L'apprentissage numérique est au cœur des plans d'amélioration et des plans technologiques du conseil scolaire. Les plans sont harmonisés.Les dirigeantes et dirigeants modélisent les pratiques exemplaires d'utilisation des ressources numériques de façon cohérente.
Leadership collaboratif (communication et collaboration)	Les directions d'école utilisent la technologie uniquement pour certaines communications écrites avec les enseignantes et enseignants et les parents.	Certaines plateformes technologiques (p. ex. les courriels et le site web du conseil scolaire) sont utilisées pour communiquer et collaborer avec les collègues, le personnel, les parents, les élèves et la communauté.	<ul style="list-style-type: none">Les plateformes technologiques sont utilisées pour communiquer et collaborer avec les intervenantes et intervenants et leur demander de la rétroaction.Les outils et systèmes actuels sont utilisés pour la communication, la gestion des horaires et des ressources, les évaluations de rendement et le perfectionnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none">Il existe un processus de consensus actif et continu pour formuler et réviser un plan concret en ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage numérique.Plusieurs plateformes technologiques (télécommunications, médias sociaux, systèmes de gestion de l'apprentissage, portails destinés aux parents et site web du conseil scolaire) sont utilisées pour communiquer et collaborer avec les intervenantes et intervenants et leur demander de la rétroaction.Les intervenantes et intervenants de tous les paliers peuvent prendre des décisions importantes concernant leur apprentissage et leurs pratiques d'enseignement, résoudre ensemble des problèmes et apporter des changements dans leur sphère d'influence.
Engagement de la communauté	<ul style="list-style-type: none">Les communications du conseil scolaire avec la communauté se font généralement à sens unique, par le même moyen de communication, et conduisent rarement à la collaboration ou à la discussion.Les parents et les tuteurs reçoivent de l'information sur les enfants par l'entremise des bulletins scolaires trimestriels.	<ul style="list-style-type: none">Les communications avec la communauté se font par différents moyens, et certaines informations préliminaires peuvent être partagées afin d'obtenir une rétroaction ou d'entamer une discussion.Pour aborder la question des partenariats avec la communauté sont liés à des événements ou à des initiatives spécifiques.Les parents et tuteurs ont un accès limité aux renseignements sur les enfants.	<ul style="list-style-type: none">Les communications avec la communauté se font par différents moyens et visent spécifiquement à solliciter une rétroaction et à amorcer des discussions constructives sur l'apprentissage numérique.Les partenariats avec la communauté sont permanents et formés avec un petit nombre d'organisations ou d'individus.Les parents et tuteurs ont périodiquement accès à l'information sur les besoins, les activités et les accomplissements des enfants et peuvent ainsi participer plus activement à la vie scolaire.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants et les enseignantes et enseignants créent et entretiennent des partenariats avec la communauté afin de soutenir et de financer les TIC et les ressources d'apprentissage numérique.Des stratégies bien articulées sont en place pour faire participer toute la communauté, recueillir les points de vue et trouver des bénévoles qui aideront à promouvoir l'apprentissage numérique.Les partenariats stratégiques avec la communauté sont au service des projets d'apprentissage numérique.Les parents et tuteurs sont informés en temps réel des devoirs, des activités et des accomplissements des enfants et peuvent ainsi participer activement à la vie scolaire.
Politiques de soutien	<ul style="list-style-type: none">Les politiques de confidentialité et de protection des données ne sont pas encore en place.Les politiques du conseil scolaire et des écoles (y compris celles sur l'utilisation acceptable et responsable) n'ont pas été mises à jour pour aborder la question des technologies mobiles.Les dirigeantes et dirigeants du conseil scolaire n'ont pas encore pensé à mettre en œuvre des politiques pour permettre un accès ininterrompu aux appareils et aux contenus, des horaires flexibles et des évaluations variées.Des politiques et des filtres empêchant les élèves et les enseignantes et enseignants d'accéder à de nombreuses ressources éducatives.	<ul style="list-style-type: none">Des politiques de confidentialité et de protection des données sont en cours d'élaboration.Des politiques répondant aux exigences fédérales et provinciales en matière d'utilisation responsable par les élèves et le personnel ont été élaborées, mais pas encore communiquées en détail ni mises à la disposition de tous les élèves, parents et employés.Pour aborder la question des technologies mobiles, les politiques du conseil scolaire et des écoles (y compris celles sur l'utilisation acceptable et responsable) ont été examinées et révisées, et d'autres mises à jour sont aussi à l'étude.Les dirigeantes et dirigeants du conseil scolaire envisagent l'adoption de politiques qui garantissent un accès ininterrompu aux appareils et aux contenus, des horaires flexibles et des évaluations variées.Des politiques et des filtres empêchant les élèves et les enseignantes et enseignants d'accéder à certaines ressources éducatives.	<ul style="list-style-type: none">Des politiques de confidentialité et de protection des données ont été adoptées et sont en voie d'être communiquées à tous les membres de la communauté scolaire.Des politiques répondant aux exigences fédérales et provinciales en matière d'utilisation responsable par les élèves et le personnel ont été élaborées et communiquées à tous les élèves, parents et employés.Les politiques du conseil scolaire et des écoles (y compris celles sur l'utilisation acceptable et responsable) ont été examinées et révisées afin de soutenir l'apprentissage numérique et d'aborder la question des technologies mobiles.Les dirigeantes et dirigeants du conseil scolaire ont commencé à examiner et à explorer les politiques pour garantir un accès ininterrompu aux appareils et aux contenus, des horaires flexibles et des évaluations variées.Les obstacles empêchant les élèves et les enseignantes et enseignants d'accéder aux ressources éducatives appropriées ont été éliminés.	<ul style="list-style-type: none">Les politiques du Ministère relatives au déploiement des technologies dans l'environnement d'apprentissage ont été respectées et communiquées.Les politiques du conseil scolaire et des écoles (y compris celles sur l'utilisation acceptable et responsable) ont été examinées et révisées afin de soutenir l'apprentissage numérique et les technologies mobiles.Des politiques qui garantissent un accès ininterrompu aux appareils et aux contenus, des horaires flexibles et des évaluations variées sont en place.Les politiques de protection des données et de l'apprentissage numérique se déclinent en plusieurs formats et sont adaptés aux divers publics (parents, enseignantes et enseignants et élèves).
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">Les membres du conseil participent à des discussions pour définir et établir une vision commune de la mise en œuvre des technologies pédagogiques et des ressources d'apprentissage numériques.Une stratégie visant à faire participer tous les intervenantes et intervenants de la communauté à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre a été formulée.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants du conseil partagent la même compréhension et le même engagement à l'égard de la vision (mise en œuvre des technologies pédagogiques et des ressources d'apprentissage numériques).Un plan de mise en œuvre couvrant tous les volets du programme, de l'infrastructure au perfectionnement professionnel, a été conçu en tenant compte des commentaires de tous les intervenantes et intervenants de la communauté.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants à l'échelle du conseil scolaire et des écoles partagent la même compréhension et le même engagement à l'égard de la vision (mise en œuvre des technologies pédagogiques et des ressources d'apprentissage numériques).Un plan de mise en œuvre couvrant tous les volets du programme, de l'infrastructure au perfectionnement professionnel, a été conçu en tenant compte des commentaires de tous les intervenantes et intervenants de la communauté.Une équipe d'intervenantes et intervenants a été réunie pour définir un plan d'évaluation des progrès réalisés pour concrétiser la vision du conseil.	<ul style="list-style-type: none">Tous les intervenantes et intervenants partagent la même compréhension et le même engagement à l'égard de la vision (mise en œuvre des technologies pédagogiques et des ressources d'apprentissage numériques).Un plan de mise en œuvre couvrant tous les volets du programme, de l'infrastructure au perfectionnement professionnel, a été conçu en tenant compte des commentaires de tous les intervenantes et intervenants de la communauté.Un processus pour mesurer l'efficacité du déploiement, transmettre les résultats à la communauté et apporter les modifications nécessaires a été mis en place.
Évaluation de l'amélioration continue	Le conseil scolaire n'envisage pas encore d'adopter des plans d'évaluation des projets d'apprentissage numérique.	Les dirigeantes et dirigeants du conseil scolaire envisagent d'adopter des plans d'évaluation des projets d'apprentissage numérique.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants du conseil scolaire ont commencé à élaborer des plans d'évaluation des projets d'apprentissage numérique.Un nombre limité de sources de données est utilisé pour évaluer la mise en œuvre et les retombées de ces projets.Les projets d'apprentissage numérique sont améliorés en fonction des résultats de l'évaluation continue.	<ul style="list-style-type: none">Une équipe d'intervenantes et intervenants (comprend des dirigeantes et dirigeants de conseil scolaire) élabore des plans d'évaluation des projets d'apprentissage numérique.Plusieurs sources de données sont utilisées pour évaluer la mise en œuvre et les retombées de ces projets.Les projets d'apprentissage numérique sont constamment améliorés en fonction des résultats de l'évaluation en cours.
Pédagogie				
Développement professionnel continu	<ul style="list-style-type: none">Les activités de perfectionnement professionnel sont planifiées et mises en œuvre pour aborder l'apprentissage numérique en général, mais ne traitent pas spécifiquement des compétences numériques du des enseignantes et enseignants.Les ressources de perfectionnement professionnel manquent de spécificité et se concentrent sur des stratégies d'enseignement normalisées et structurées.Le perfectionnement est conçu pour répondre aux besoins de grands groupes, déterminés par les objectifs ou les initiatives du conseil scolaire.Il est offert en personne ou dans un environnement synchrone.Les enseignantes et enseignants suivent au moins 10 heures de formation (ou l'équivalent) par année, afin de répondre à leurs besoins individuels en matière de perfectionnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none">Les activités de perfectionnement professionnel sont planifiées et mises en œuvre en fonction d'au moins une des compétences numériques des enseignantes et enseignants.Les ressources de perfectionnement professionnel se concentrent occasionnellement sur des stratégies d'apprentissage numérique développées en fonction de types d'élèves précis.Le perfectionnement est conçu pour répondre aux besoins de perceptions du conseil scolaire.Il est offert en personne ou dans un environnement synchrone.Les enseignantes et enseignants suivent au moins 20 heures de formation (ou l'équivalent) par année, afin de répondre à leurs besoins individuels en matière de perfectionnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none">Les activités de perfectionnement professionnel sont planifiées, mises en œuvre et évaluées en fonction d'au moins deux des compétences numériques des enseignantes et enseignants.Le perfectionnement est conçu pour répondre aux besoins de cibler (p. ex. les sondages et les évaluations des enseignantes et enseignants).Il est parfois jumelé à des évaluations, des communautés de perfectionnement professionnel et du mentorat.Le perfectionnement professionnel est généralement donné en personne ou dans un environnement synchrone, mais les occasions informelles sont encouragées.Les enseignantes et enseignants suivent au moins 35 heures de formation (ou l'équivalent) par année, afin de répondre à leurs besoins individuels en matière de perfectionnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none">Le perfectionnement est personnalisé en fonction de besoins que la collecte de données permet de cibler (p. ex. les sondages et les évaluations des enseignantes et enseignants).Les enseignantes et enseignants suivent au moins 50 heures de perfectionnement professionnel (ou l'équivalent) par année. Cette formation est intégrée à leur travail de façon continue et pertinente et s'inscrit dans une perspective à long terme.Le perfectionnement est encadré par un plan et financé adéquatement par l'organisme éducatif pertinent.L'offre de perfectionnement est évaluée et révisée fréquemment à partir de la rétroaction des participantes et participants, qui sont encouragés à trouver de nouvelles occasions de formation.
Communautés d'apprentissage professionnel	Les enseignantes et enseignants partagent parfois des leçons et des activités par le biais de rares réunions de planification et de perfectionnement professionnel.	Au sein de leurs communautés d'apprentissage professionnel, les enseignantes et enseignants partagent parfois des leçons centrées sur l'élève et des activités qui favorisent une réflexion plus poussée.	Au sein de leurs communautés d'apprentissage professionnel en ligne et hors ligne), les enseignantes et enseignants partagent fréquemment des leçons centrées sur l'élève – nouvellement créées ou mises à jour – ou des activités qui favorisent une réflexion plus poussée.	<ul style="list-style-type: none">Les échanges avec les communautés d'apprentissage professionnel se font continuellement à travers l'observation des pairs, les évaluations et le mentorat.Pour répondre aux besoins de tous les enseignantes et enseignants, les plans de perfectionnement comprennent des occasions multiples et variées d'interagir avec des communautés d'apprentissage.Les interactions sont planifiées, mises en œuvre et évaluées de manière à ce que les enseignantes acquièrent toutes les compétences numériques nécessaires.Les communautés d'apprentissage actives à l'échelle du conseil scolaire s'intéressent à des sujets variés, notamment le leadership, la pédagogie et l'environnement d'apprentissage.
Apprentissage centré sur l'élève	<ul style="list-style-type: none">Les élèves participent à des activités d'apprentissage qui nécessitent généralement des exercices de mémorisation ou un simple rappel des connaissances.Les élèves ont peu de latitude dans le choix de leur propre parcours pédagogique.	<ul style="list-style-type: none">Les élèves participent rarement ou pas du tout à la pensée critique, les aptitudes de communication, l'esprit d'équipe et la créativité.Certains élèves peuvent choisir un parcours pédagogique adapté à leur profil d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">Les élèves participent parfois à des activités d'apprentissage qui appellent à la pensée critique, aux aptitudes de communication, à l'esprit d'équipe et à la créativité.Plusieurs élèves peuvent choisir un parcours pédagogique adapté à leur profil d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">Les stratégies d'enseignement sont basées sur l'échelle du conseil scolaire s'intéressent à la technologie pour soutenir la pédagogie (planification, enseignement et évaluations).Les élèves participent fréquemment à des activités qui font appel à la pensée critique, aux aptitudes de communication, à l'esprit d'équipe et à la créativité.Tous les élèves peuvent choisir un parcours pédagogique adapté à leur profil d'apprentissage.La technologie permet aux élèves d'étudier des problèmes et des scénarios concrets et pertinents ainsi que de trouver des solutions originales à des questions complexes.
Cadre pédagogique (rôle de l'enseignant)	<ul style="list-style-type: none">Les enseignantes et enseignants choisissent et appliquent les technologies et contenus numériques en fonction de leur connaissance des ressources.Les enseignantes et enseignants sont considérés comme les principaux responsables de la transmission d'information et de connaissances en classe.Les enseignantes et enseignants innovent rarement les contenus numériques dans la conception des programmes.	<ul style="list-style-type: none">Certains enseignantes et enseignants choisissent et appliquent les technologies et contenus numériques en fonction des besoins généraux du groupe d'élèves de sa classe.Plutôt que d'être les seuls responsables de la transmission des connaissances, certains enseignantes et enseignants jouent le rôle de facilitateur et facilitent l'apprentissage.Certains enseignantes et enseignants servent des profils de l'élève et des évaluations formatives pour décider en temps réel comment répondre aux besoins de chaque élève.Certains enseignantes et enseignants intègrent naturellement le contenu numérique dans leur programme de cours.Dans un environnement d'apprentissage numérique, la transformation du rôle de l'enseignante et l'enseignant s'opère au niveau de l'enseignant.	<ul style="list-style-type: none">Les enseignantes et enseignants ont les compétences, les ressources et le soutien nécessaires pour choisir et appliquer les technologies et le contenu numérique appropriés en fonction des besoins généraux du groupe d'élèves de sa classe.Plutôt que d'être les seuls responsables de la transmission des connaissances, la plupart des enseignantes et enseignants jouent le rôle de facilitateur et facilitateur de l'apprentissage.La plupart des enseignantes et enseignants se servent des profils de l'élève et des évaluations formatives pour décider en temps réel comment répondre aux besoins de chaque élève.La plupart des enseignantes et enseignants savent comment intégrer et présenter naturellement le contenu numérique dans leur programme de cours.Dans un environnement d'apprentissage numérique, la transformation du rôle de l'enseignante et l'enseignant s'opère au niveau des dirigeantes et dirigeants scolaires et n'est pas systémique).	<ul style="list-style-type: none">Plutôt que d'être les seuls responsables de la transmission des connaissances, les enseignantes et enseignants jouent le rôle de facilitateur et facilitateur de l'apprentissage.Les enseignantes et enseignants se servent des profils de l'élève et des évaluations formatives pour décider en temps réel comment répondre aux besoins de chaque élève.Les enseignantes et enseignants savent comment intégrer et présenter naturellement le contenu numérique dans leur programme de cours.Le conseil scolaire adopte un plan de viabilité de l'enseignant et l'enseignant s'opère au niveau du conseil scolaire.
Environnements d'apprentissage (conception et viabilité)				
Spécialisation du personnel	<ul style="list-style-type: none">La direction tient compte du fait que certains enseignantes et enseignants utilisent l'apprentissage numérique pour modifier leurs méthodes d'enseignement et les encouragent à continuer d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine.Les enseignantes et enseignants ne peuvent pas compter sur du personnel de soutien pédagogique pour les aider à tirer pleinement parti de l'apprentissage numérique dans le cadre de leur enseignement (p. ex. encadrement, co-enseignement, planification de leçon).La direction considère les compétences numériques comme optionnelles dans le cadre du recrutement, de l'embauche, de l'évaluation et de la rétention du personnel.	<ul style="list-style-type: none">La direction encourage les enseignantes et enseignants à utiliser l'apprentissage numérique pour échanger avec d'autres membres du personnel et à le modéliser ou l'encadrer pour répondre aux besoins individuels des élèves.Les enseignantes et enseignants peuvent parfois compter sur du personnel de soutien pédagogique pour les aider à tirer pleinement parti de l'apprentissage numérique dans le cadre de leur enseignement (p. ex. encadrement, co-enseignement, modélisation, planification de leçon).Dans le cadre du recrutement, de l'embauche, de l'évaluation et de la rétention du personnel, la direction souligne l'importance des compétences numériques, mais n'y accorde pas une valeur primordiale.	<ul style="list-style-type: none">La direction commence à créer des rôles de spécialistes de la pédagogie (ou à souligner leur importance) afin de stimuler le développement des compétences des autres membres du personnel.Les enseignantes et enseignants peuvent fréquemment compter sur du personnel de soutien pédagogique pour les aider à tirer pleinement parti de l'apprentissage numérique dans le cadre de leur enseignement (par ex. encadrement, co-enseignement, modélisation, planification de leçon).La direction considère les compétences numériques comme des aptitudes clés dans le cadre du recrutement, de l'embauche, de l'évaluation et de la rétention du personnel.	<ul style="list-style-type: none">Les dirigeantes et dirigeants réaffectent le personnel (p. ex. les spécialistes de la pédagogie) de manière à stimuler le développement des compétences et à soutenir la vision commune de l'apprentissage numérique.La direction accorde une valeur primordiale aux compétences numériques dans le cadre du recrutement, de l'embauche, de l'évaluation et de la rétention du personnel.Les enseignantes et enseignants peuvent toujours compter sur du personnel de soutien pédagogique pour les aider à tirer pleinement parti de l'apprentissage numérique dans le cadre de leur enseignement.Les enseignantes peuvent démontrer leur leadership en matière d'apprentissage numérique de nombreuses façons, et des mandats hybrides sont créés pour répondre aux besoins marqués dans ce domaine.Un plan de participation a été mis en place pour favoriser le développement des compétences numériques chez les parents et les autres membres de la collectivité.
Viabilité financière	<ul style="list-style-type: none">Des fonds ont été destinés pour mettre en œuvre des projets d'apprentissage numérique en fonction des objectifs définis dans le plan d'amélioration du conseil scolaire.Les intervenantes et intervenants ne participent pas aux discussions portant sur les plans de financement à long terme concernant l'apprentissage numérique.Les dirigeantes et dirigeants du conseil scolaire ne considèrent pas les options qui offrent les services des TIC pour soutenir l'apprentissage numérique (contenu groupé, système de renseignements sur les élèves et de gestion des acquis, gestion des appareils mobiles, développement professionnel, réseaux, etc.).	<ul style="list-style-type: none">Afin d'atteindre les objectifs définis dans le plan d'amélioration du conseil scolaire, des fonds de formation ont été alloués à d'autres programmes ou utilisés pour contribuer à la mise en œuvre de certains projets d'apprentissage numérique.Une équipe d'intervenantes et intervenants a été désignée pour créer des plans de financement à long terme; les membres de l'équipe peuvent inclure des dirigeantes et dirigeants de conseil scolaire, des parents, des représentants d'entreprises et de fondations, etc.L'équipe de gestion du conseil scolaire explore les diverses solutions de services TIC pour appuyer l'apprentissage numérique.	<ul style="list-style-type: none">Afin d'atteindre les objectifs définis dans le plan d'amélioration du conseil scolaire, des fonds de formation ont été alloués à d'autres programmes ou utilisés pour contribuer à la mise en œuvre de certains projets d'apprentissage numérique.Une équipe d'intervenantes et intervenants est constituée pour créer des plans de financement à long terme; les membres de l'équipe peuvent inclure des dirigeantes et dirigeants de conseil scolaire, des parents, des représentants d'entreprises et de fondations, etc.L'équipe de gestion du conseil scolaire a ciblé des solutions de services TIC pour appuyer l'apprentissage numérique.	<ul style="list-style-type: none">Le conseil a adopté un plan de financement à long terme dans lequel l'apprentissage numérique figure parmi les coûts de fonctionnement de base.Le conseil a adopté un plan de viabilité de l'apprentissage numérique, soutenu par tous les intervenantes et intervenants, qui cible les priorités et guide la prise de décisions afin d'atteindre les objectifs définis dans le plan d'amélioration du conseil scolaire.Le conseil utilise les services TIC pour assurer la rentabilité et l'efficacité des initiatives d'apprentissage numérique.
Accessibilité numérique	<ul style="list-style-type: none">Les élèves n'ont pas accès ou ont un accès limité à des ressources multimédias enrichies (lecture vidéo en continu, balados, contenus interactifs, etc.).Les enseignantes et enseignants ont occasionnellement accès à du contenu numérique dans le cadre de leur pratique.Le contenu numérique est choisi sans la participation des enseignantes et enseignants.Les licences des contenus numériques doivent être achetées annuellement pour chaque élève et chaque enseignant, et ne sont pas transférables.Les parents ont un accès limité à des contenus numériques mis à la disposition de leurs enfants.	<ul style="list-style-type: none">Les élèves ont un horaire défini pour accéder aux ressources multimédias enrichies (lecture vidéo en continu, balados, contenus interactifs, etc.).Les enseignantes et enseignants ont un accès régulier à du contenu numérique dans le cadre de leurs activités en classe.Le contenu numérique est choisi avec une participation limitée des enseignantes et enseignants.Les licences numériques sous licence annuelle sont achetées en fonction de l'effectif de l'école; la licence n'est pas octroyée aux élèves et aux enseignants.Le contenu qui n'est pas sous licence annuelle est acheté une seule fois et est doté d'une licence non transférable.Les parents peuvent accéder à certains des contenus numériques mis à la disposition de leurs enfants.	<ul style="list-style-type: none">Les élèves ont accès partout et en tout temps à des ressources multimédias enrichies (lecture vidéo en continu, balados, contenus interactifs, etc.).Les enseignantes et enseignants ont régulièrement accès à du contenu numérique dans divers environnements pédagogiques (p. ex. à l'école, à la maison, dans un environnement synchrone).Les enseignantes et enseignants et les élèves participent à la sélection des contenus numériques.Le modèle d'octroi de licences est flexible et est fondé sur le nombre d'utilisateurs simultanés.Les parents peuvent accéder aux contenus numériques et les consulter avec les élèves.	<ul style="list-style-type: none">Les élèves ont accès en tout temps et en tout lieu à des ressources numériques offertes dans une grande variété de formats (lecture vidéo en continu, balados, contenus interactifs, etc.) à des fins récréatives et créatives.Les enseignantes et enseignants ont accès partout et en tout temps à des contenus et des ressources numériques qu'ils sont en mesure d'intégrer aisément à leur enseignement.Le conseil scolaire propose un processus d'examen des contenus numériques et des ressources pédagogiques basé sur la rétroaction des enseignantes et enseignants, des élèves et des parents.Le modèle d'octroi de licences est flexible et permet le transfert des ressources entre les élèves et les enseignants, ou est fondé sur l'effectif de l'école.
Ressources pédagogiques numériques	<ul style="list-style-type: none">Les élèves n'ont pas facilement accès à une variété de cours et de contenus de formation qui répondent à leurs besoins d'apprentissage.Les élèves n'ont pas accès aux cours en ligne ou sont fortement découragés de les suivre.Les enseignantes et enseignants n'utilisent pas de système de gestion de l'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">Une variété de cours très limités à une variété de cours et de contenus de formation qui répondent à leurs besoins, y compris à des cours en ligne.Certains enseignantes et enseignants utilisent le système de gestion de l'apprentissage de leur choix.	<ul style="list-style-type: none">La plupart des élèves ont accès à une variété de cours et de contenus de formation qui répondent à leurs besoins, y compris à des cours en ligne.Le conseil scolaire fournit une suite d'applications variées de gestion de l'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">Tous les élèves ont accès à une variété de cours et de contenus de formation qui répondent à leurs besoins, y compris à des cours en ligne.L'apprentissage est géré par un système offrant un accès ininterrompu au matériel pédagogique et une communication constante entre l'élève et son enseignant.Les contenus numériques produits par les enseignantes et enseignants sont stockés de manière centralisée et partagés avec les administrateurs et les enseignantes et enseignants partagent régulièrement des façons novatrices de tirer profit des ressources technologiques pour compléter l'enseignement normalisé.

